

La mer à la croisée des chemins : l'impact juridique de la superposition de régimes juridiques sur l'effectivité de la police en mer

MERCRO

anr ©
agence nationale
de la recherche

Appel : AAPG

Année : 2019

Instrument : ANR-18-
CE39-0012

Contact : kiara-neri@univ-lyon3.fr
gaetan.balan@univ-lyon3.fr

COORDINATEUR : KIARA NERI, Maître de Conférence à l'Université Lyon 3 et Directrice du centre de droit international

PARTENAIRES : ANR

Résumé :

Le Projet MERCRO vise avant tout à examiner la superposition juridique des régimes de police en mer et ses conséquences sur leurs mise en œuvre opérationnelles par les acteurs étatiques et économiques.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La superposition des régimes juridiques de la police en mer cause des problèmes à la fois d'efficacité des régimes juridiques applicables et une méconnaissance des normes internationales au sein des administrations nationales. Pour répondre à cette situation, le projet vise plusieurs objectifs dont le premier d'entre eux consiste à réaliser une enquête auprès des usagers et des acteurs de la police en mer. De plus, cette démarche d'enquête se trouve complétée par une activité scientifique riche se manifestant par l'organisation de workshops et de colloques dédiés aux différents aspects de ce sujet de recherche.

Les retombées sociétales envisagées visent à enrichir la connaissance des acteurs et des usagers de la police en mer et de fournir une étude détaillée pouvant guider l'application des normes. L'objectif est d'améliorer la mise en œuvre des régimes de police en mer et des garanties juridiques pour les personnes qui y sont rattachés.

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

La Méthodologie adoptée reprend les repères classiques de la recherche juridique universitaire. Toutefois, cette première méthode de recherche se trouve complétée par la réalisation d'une enquête quantitative selon la méthode du questionnaire en ligne. Cette digitalisation des échanges a pour objectifs de faciliter la compréhension et la participation du public cible. Enfin, un certain nombre d'échanges directs ont été mis en œuvre pour faciliter la participation.



Résultats majeurs du projet :

Le programme MERCRO a d'ores et déjà atteint une partie de ces objectifs via l'organisation et la programmation de deux conférences internationales, l'organisation d'un cycle de workshops dédié ou encore la publication d'articles dans des revues internationales. Le projet MERCRO a constitué en deux ans un solide réseau universitaire et professionnel d'experts travaillant sur la police en mer et sa mise en œuvre.

Le programme est très enraciné dans le terrain et diffuse la recherche scientifique directement auprès du jeune public, des différents acteurs opérationnels et des étudiants. Cette diffusion s'est notamment traduite par la participation à la Fabrique Défense Lyon. Dans cette optique, une étude sera publiée à la fin de l'été 2022, fortement enrichie par des contributions d'acteurs de terrain.

Le colloque final du projet MERCRO vise à mettre en lumière les différents retours du terrain permettant d'éclairer l'usage ou la méconnaissance du droit de la mer à l'échelle internationale. D'autres projets tels que la réalisation d'un Handbook de la police en mer sont actuellement à l'étude pour apporter une aide directe sous forme de manuels aux différentes parties objets ou sujets de pouvoir de police en mer.



mercro



ANR-18-CE39-0012



25 et 26
JANVIER

2022



UNIVERSITÉ DE BORDEAUX